



# L'ÉVÉNEMENT

## Voyager pour Noël: ce qu'il faut savoir avant de partir

Le 15 décembre, il sera à nouveau possible de s'offrir des vacances hors de nos frontières. Mais à certaines conditions...

VALÉRIE SASPORTAS [vsasportas@lefigaro.fr](mailto:vsasportas@lefigaro.fr)

OÙ PARTIR à Noël? Neige ou soleil? La question n'est plus saugrenue. Le 15 décembre, il sera à nouveau possible de voyager hors de nos frontières, sous réserve que les objectifs sanitaires soient atteints. Où donc trouver un ailleurs régénérant après cette seconde phase de confinement? Les soleils froids ou chauds de l'hiver, à la montagne ou sur les plages d'Asie ou des Caraïbes, ou encore dans les vastes plaines d'Afrique ne manquent pas. Écartons d'office les destinations qui placent en quatorzaine les voyageurs à l'arrivée, autant dire toute la durée des vacances. Écartons aussi celles qui imposent un autre test PCR avant de prendre l'avion du retour, au risque de ne pas pouvoir rentrer chez soi. Bonne nouvelle: une trentaine de destinations au moins restent possibles pour Noël. « Tous ceux qui vont finalement faire un safari en Tanzanie, au Botswana, dont la réouverture est prévue le 1<sup>er</sup> décembre, ou au Kenya dont le couvre-feu n'est guère contraignant dans la savane, vont bénéficier de conditions incroyables », s'enthousiasme Alexandre Vercoutre, directeur général de l'agence de voyages sur

mesure en ligne Marco Vasco (groupe Figaro). Cependant, la sérénité des vacances dépend encore d'autres conditions liées à la pandémie et à prendre en compte avant le départ: test PCR négatif, assurance Covid-19... Chaque destination a ses règles, qui peuvent en outre être modifiées à tout moment en fonction de l'évolution de la crise sanitaire. Jusqu'au jour du départ, il importe de rester en veille afin de s'adapter à l'évolution des mesures. « Les voyageurs de la deuxième quinzaine de décembre seraient bien avisés de se renseigner auprès d'une agence dont c'est le métier de faire ce suivi », souligne Alexandre Vercoutre, suivant par là les recommandations du Seto (Syndicat des entreprises du tour operating). Cinq questions à se poser avant le départ.

### ► Quelles sont les mesures sanitaires à l'aéroport ?

Le site officiel de Paris-Orly et Roissy informe sur l'ensemble des mesures sanitaires dans les aéroports: le port du masque est obligatoire à l'intérieur et à l'extérieur des terminaux, et seuls les masques chirurgicaux sont acceptés dans



les avions. La température peut être prise à l'embarquement sur les vols de certaines destinations.

#### ► Faut-il un test PCR négatif avant de partir ?

Dans la plupart des cas, oui. Ce test peut être exigé par la compagnie aérienne à l'enregistrement des bagages. Paris Aéroport a mis en place deux centres de test Covid-19 à Paris-CDG et Paris-Orly. Les passagers au départ doivent prendre un rendez-vous en ligne (doctolib.fr). Les résultats sont garantis sous 48 h pour un test RT-PCR et sous une à deux heures pour un test antigénique. Mais ce dernier n'est pas valable partout. La plupart des destinations exigent un test PCR négatif de moins de 72 h. C'est le cas de la Tanzanie, de la Namibie, du Botswana, des Maldives ou encore de la Bolivie. Les territoires ultramarins tels que la Guadeloupe, la Martinique, l'île de la Réunion et Saint-Barthélemy acceptent le test PCR ou l'antigénique, et ajoutent à cette condition une attestation sur l'honneur de ne pas avoir été en contact avec un cas confirmé de Covid-19 dans les quatorze jours précédant le vol. Certains pays resserrent le délai du PCR à 48 h (Panama). D'autres l'élargissent à 96 h (Kenya). Quelques exceptions: la République dominicaine administre un « test d'haleine rapide aléatoire à l'aéroport » à l'arrivée. Alors que le Costa Rica se satisfait d'une déclaration sur l'honneur, le Brésil n'impose qu'une attestation d'assurance-maladie et Cuba soumet à l'arrivée le voyageur au test PCR... Au risque pour ce dernier d'être placé à l'isolement pendant ses vacances. Mieux vaut en faire un avant dans tous les cas.

#### ► Faut-il une assurance-santé Covid ?

Non seulement c'est fortement recommandé, mais ce n'est pas toujours suffisant. Une assurance Covid garantit une prise en charge en cas de maladie sur place, mais n'exonère pas d'en prendre une autre à la demande de certains États. Pour le Cambodge par exemple, il faut souscrire à une assurance attestant d'une couverture médicale minimale de 50 000 dollars américains (à cette contrainte s'ajoute la difficulté inédite d'obtenir un visa tourisme en ce moment). Les Baha-

mas, où une quarantaine est imposée, exigent une assurance-santé Covid-19 à prendre en même temps que le visa sanitaire. Le Costa Rica veut la preuve d'une assurance médicale internationale. À noter que certaines compagnies aériennes proposent aussi une assurance Covid-19 lors de la réservation. C'est le cas d'Emirates, d'Etihad, mais aussi d'Air France.

#### ► Y a-t-il des mesures particulières au retour ?

En théorie, pas question de déambuler librement sur le territoire français avec des symptômes. Si vous débarquez dans l'un des deux aéroports parisiens sans test PCR négatif de moins de 72 h, il est possible d'en réaliser sur place. Mais le contrôle est aléatoire: vous pouvez aussi bien rentrer chez vous sans que rien ne vous soit demandé.

#### ► Faudra-t-il se faire vacciner pour voyager la prochaine fois ?

Si le président Macron a annoncé mardi soir qu'il ne rendrait pas le vaccin obligatoire, des voyageurs s'interrogent déjà sur sa nécessité pour visiter certains pays. La compagnie australienne Qantas a ainsi annoncé qu'elle allait l'exiger pour les vols internationaux. Air France ne prend pour l'heure pas position. Mais plusieurs projets de passeports sanitaires dématérialisés sont déjà à l'étude. ■

À compter du 15 décembre, vous pourrez vous déplacer librement entre régions. Pour les déplacements vers et depuis les territoires ultramarins, la production d'un test PCR négatif datant de moins

de 72 heures restera obligatoire. Les règles variant selon les territoires, il est impératif de se renseigner lors de la préparation du voyage. Les déplacements vers l'étranger seront possibles,

JEAN CASTEX, JEUDI,  
EN CONFÉRENCE DE PRESSE





À l'instar du Botswana  
(à gauche), la plupart des destinations  
exigent un PCR négatif de moins de  
72 heures.  
Paris Aéroport a mis en place  
deux centres de test Covid-19  
à Paris-CDG et Paris-Orly  
(ci-dessus).

MICHAEL KUHLMANN/STOCK,  
ADOBE.COM, ERIC PIERMONT/AFP



**Le Costa Rica se satisfait  
d'une déclaration sur l'honneur.**

GALYNA ANDRUSHKO -  
STOCK.ADOBE.COM